

SABETON S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance
 au capital de 3.408.303 euros - 958 505 729 RCS Lyon
 Siège social : 34, route d'Ecully – BP 101 – 69573 Dardilly cédex – Tél : 04.72.52.22.00
 Cotation : Euronext compartiment C d'Euronext Paris – Code ISIN : FR FR0000060121

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Titres concernés : actions ordinaires SABETON.

Date de l'assemblée générale des actionnaires ayant approuvé le détail du programme de rachat : 21 juin 2011.

Nombre de titres détenus par l'émetteur au 21 juin 2011 : 0 titres affectés à l'objectif d'annulation.

Part maximale du capital dont le rachat est autorisé par l'assemblée générale : jusqu'à 10 % du nombre des actions composant le capital de la société.

Pourcentage de rachat maximum autorisé compte tenu du nombre d'actions déjà acquis au 21 juin 2011 : 10 %, soit 340.830 titres.

Prix d'achat unitaire maximum : 15 (quinze) euros par action.

Montant maximum théorique des fonds destinés aux rachats autorisés par l'assemblée générale : 5 M€.

Montant maximum payable par la société compte tenu du nombre d'actions déjà acquis : 5 M€.

Objectif : annulation des titres afin notamment d'accroître la rentabilité des fonds propres et le résultat par action. L'Assemblée Générale Mixte du 21 juin 2011 a, pour une durée de cinq ans à compter de cette date, décidé d'autoriser l'annulation des actions propres détenues par la société dans la limite de 10 % du capital par période de vingt quatre mois.

Durée du programme : 18 mois à compter de l'assemblée générale du 21 juin 2011, soit jusqu'au 20 décembre 2012.

Tableau synthétique des opérations effectuées lors du précédent programme de rachat :

Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres titres du 1 ^{er} juillet 2010 au 21 juin 2011					
Flux bruts cumulés	Positions ouvertes au jour du dépôt de la note d'information			Positions ouvertes à la vente	
	Achats	Ventes Transferts	Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat vendues
Nombre de titres	-	-	-	-	Ventes à terme
Echéance maximale moyenne	-	-	-	-	-
Cours moyen de la transaction	0 €	-	-	-	-
Prix d'exercice moyen	-	-	-	-	-
Montant	0 €	-	-	-	-

La société a informé l'AMF qu'elle entendait se prévaloir des dispositions du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 permettant aux émetteurs de déroger, en cas de liquidité extrêmement faible du marché, à la règle de la limitation des achats d'actions propres à 25 % du volume quotidien moyen, sans toutefois pouvoir dépasser 50 % de celui-ci.

Le présent descriptif est disponible au siège social ou sur simple demande ainsi que sur le site de la société : www.sabeton.fr.